S16

CHAMBRE D'AGRICULTURE
ALPES-MARITIMES

METROPOLE
NICE COTE D'AZUR
Bureau Central du Courrier
31 AOUT 2026
ARRIVEE

Monsieur Eric CIOTTI
Président de la Métropole Nice Côte d'Azur
Direction de l'aménagement et de la planification
Service Planification
405 Promenade des Anglais – BP 3087
06364 NICE

Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes
270 avenue Sainte Marguerite
06200 Nice
Tél : 04 93 18 45 00
Email : accueil@alpes-maritimes.chambagri.fr

Nice, le 26 août 2026

Réf : MD/JPF/SD/OA/AG

Objet : Avis PPA – Examen conjoint – DP Station d'Auron

2026-03068

Monsieur le Président,

Par courrier du 06 août 2026, reçu le 19 août 2026, vous invitez la Chambre d'agriculture à la réunion d'examen conjoint des personnes publiques associées concernant la procédure de déclaration de projet emportant mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm) pour le projet de création d'une remontée mécanique sur la station d'Auron à Saint-Etienne de Tinée.

Cette procédure a pour objet la création d'une gare intermédiaire afin d'implanter une télécabine débrayable à deux tronçons afin de remplacer les remontées mécaniques du Riou et des Près, aujourd'hui obsolètes, qui seront ensuite démontées.

La mise en compatibilité du PLUm vise à faire partiellement évoluer une zone 2AU vers de la zone Ns afin de permettre la réalisation du projet. L'emprise concernée par le projet correspond à un espace déjà artificialisé puisqu'il s'agit du parking des pistes. Par ailleurs, le projet s'inscrit dans le remplacement d'équipements existants et n'est donc pas susceptible de remettre en cause des espaces de pratiques agricoles ou des parcours pastoraux.

Ce projet n'ayant pas d'impact significatif sur les espaces et les activités agricoles, la Chambre d'agriculture n'a pas d'observations à émettre sur ce dossier.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments distingués.

Dossier suivi par :
Aileen GABERT

Tel : 06.22.50.91.50

Michel DESSUS

CHAMBRE DEPARTEMENTALE D'AGRICULTURE – ALPES MARITIMES

Président de la Chambre d'Agriculture des Alpes-Maritimes

REPUBLIQUE FRANCAISE
Etablissement public
Loi du 31/01/1924
Siret 18060002500043
APE 9411 7
Agrément pour conseil à l'utilisation des produits Phytopharmaceutiques : PA01584

www.chambre-agriculture06.fr

CHAMBRE
D'AGRICULTURE
ALPES-MARITIMES

MIN Fleurs 17
Box 85
06296 NICE CEDEX 3

LETTRE
PERFORMANCE

NICE
06
28 08 26
840 LP 004891
0611 069650

€ R.F.
002,21
LA POSTE
ML 145661